



Metz le 14 février 2020

Lettre ouverte de l'intersyndicale au DDFIP par intérim de la Moselle

Par un message sur Ulysse 57, vous avez souhaité réexpliquer aux agents tous les « bienfaits » de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), en nous certifiant que l'accueil des usagers ne sera pas « en trompe l'œil ».

Malgré les importants moyens de communication mis en œuvre depuis 8 mois, les organisations syndicales et les agents qu'elles représentent n'ont toujours pas été convaincus et ce n'est pas vos messages vantant les suppressions d'emplois et de missions qui arriveront à les convaincre.

1) L'accueil des particuliers : le nombre et le volume d'activité dans les Services des Impôts des Particuliers et les 3 trésoreries Mixtes

Selon vous, « La réforme se traduira donc bien par plus de points d'accueil fiscal des particuliers pour une plus grande proximité physique ».

Qui peut encore croire qu'avec 350 suppressions d'emplois depuis 10 ans (quasi exclusivement des cadres B et C) et encore combien d'autres pour 2021 et 2022, nos services vont être en capacité d'assurer l'accueil de leurs services et celui des antennes, des permanences, des MFS ou des MSAP ?

Certainement pas les contribuables d'Ars sur Moselle, Audun le Tiche, Delme, Moyeuvre-Grande, Rohrbach les Bitch, Sarralbe, Rémillly, qui ont vu leur trésorerie disparaître, puis leur permanence. Ni les agents d'accueil des SIP, à qui vous aviez assuré un non déport des usagers vers les SIP du fait de la fermeture des trésoreries mixtes.

Certains élus ont même eu des promesses d'antennes ou de permanences qu'ils attendent encore.

On remplace donc des trésoreries ouvertes pour la plupart au moins 3 jours par semaine, voire toute la semaine, par des permanences d'1/2 journée par semaine. Où est la proximité pour l'utilisateur ? Sur quelle base chiffrée portera la comparaison entre l'accueil en trésorerie et les pseudo permanences supplémentaires ?

2) Les usagers qui sont reçus par des SIE

Vous affirmez qu'« actuellement reçus dans 8 SIE, ces mêmes usagers seront après la réforme accueillis par 4 SIE, ce qui ne présente aucune difficulté au regard des besoins et de la faible réception actuelle ».

Encore une fois, où sont les chiffres de la fréquentation des SIE ? Les très petites entreprises, les artisans, les micro-entrepreneurs seraient donc des personnes invisibles que les SIE ne voient jamais ? Il y a si peu de quitus que nos collègues attendent le quidam quand ils sont à l'accueil ? Les collègues des SIE, qui eux sont sur le terrain, apprécieront.

L'intersyndicale ne doute pas que les contribuables d'Hayange, Forbach, Sarreguemines ou Château-Salins apprécieront également de se déplacer encore plus loin, d'attendre encore plus longtemps pour obtenir une réponse qu'ils avaient à côté de chez eux.

Que penser de ce « nouveau service regroupant les cartes grises et les quitus » ?

La mise en place de la dématérialisation des cartes grises a fait proliférer de nouvelles activités pour le secteur automobile, et autres auto entrepreneurs qui ont profité de cette opportunité pour prendre en charge, à la place des acquéreurs, la demande de carte grise à la préfecture moyennant finances (environ 30 €). Quel avantage pour le particulier ?

« Donne service public gratuit contre service privé payant », voilà la petite annonce passée par l'État dans tous les bons journaux !

3) L'accueil des contribuables dans les trésoreries SPL

Dans votre conclusion, vous reconnaissez quelques problèmes à venir. « L'offre de service sera donc différente mais mieux adaptée aux besoins » sic.

Effectivement, quand l'intégralité des trésoreries de plein exercice aura disparu à l'horizon 2023, nous pouvons considérer que « l'offre de service sera différente ».

Le paiement en numéraire se fera dans le tabac-presse du coin, les demandes de délai de paiement se feront par internet ou par web-cam. 15 à 20 % de nos concitoyens n'ont aucune appétence pour l'outil informatique (chiffre du défenseur des droits) et nous doutons de la confidentialité devant une borne de la Française des jeux. D'ailleurs, où sont situés les buralistes qui se sont portés candidats ?

L'État a préféré vendre ses missions à la Française des jeux plutôt que d'améliorer les conditions d'accueil dans les trésoreries et SIP, avec des personnes compétentes pour l'encaissement.

Que va-t-il se passer au 1^{er} juillet prochain ? Il n'y aura plus d'encaissement en espèces, les usagers ont-ils été prévenus ?

4) Les collectivités locales

Nous abordons le sujet des « dindons de la farce ». Ceux à qui on fait croire « monts et merveilles » pour leur faire signer des chèques en blanc. « Signez ma charte et vous verrez une MFS », « Si vous signez ma convention vous aurez une MSAP ».

Pourquoi créer ces « structures » ? Les trésoreries ou les hôtels des finances ne remplissaient pas déjà ce rôle ? Pourquoi avoir fermé 1246 trésoreries et 584 SIP ou SIE ? Sans doute pour se rapprocher des collectivités.

“Les trésoreries sont fragilisées par leur petite taille” : qui a asphyxié tout en douceur ces trésoreries de petite taille en ne remplaçant pas les départs des agents ?

Les collectivités locales savent-elles que leurs régisseurs ne pourront bientôt plus déposer les fonds à la caisse des trésoreries ?

Et que dire du Conseiller aux décideurs locaux (CDL). Ces collègues à qui on ferme la structure ou la trésorerie et qu'on reclasse auprès des collectivités dans une mission de conseil mais sans responsabilité réelle.

Comment peut-on rendre plus de service avec toujours moins d'agents ? La réponse est apportée par internet et les visio conférences.

S'agissant d'Internet : il n'est plus possible de se connecter au portail métier sans avoir à peu près toutes les 5 minutes "service momentanément indisponible", et ce sans oublier des autres applications qui connaissent le même sort...

Quant à la visio conférence, tout le monde se plaint parce que de tellement mauvaise qualité qu'on n'entend quasiment rien...

Vous annoncez des évolutions de nos missions comme des avancées majeures : « suppression de la TH, déclaration automatique, révision des valeurs locatives des professionnels... », or pour rappel,, la TH ne sera pas supprimée en 2022 pour 20 % de la population et la déclaration automatique ne concernera pas les usagers voulant déduire des dons, des travaux ou les frais réels.

Mais dans toutes ces belles annonces, vous avez oublié le PAS. Celui qui a été mis en place début 2019, et dont on sait que tout s'est très très bien passé, enfin officiellement !

Les SIP apprécieront que cette nouveauté soit passée sous silence : la fréquentation des usagers est en hausse, alors que le PAS devait passer comme une lettre à la poste, tellement il était simple à comprendre. Il y a de quoi craindre pour notre avenir !

Malheureusement il arrive un temps où les promesses et les discours résonnent comme des tonneaux vides. La parole de l'état et des administrations est démonétisée.

Pour les syndicats Solidaires, FO, CGT et CFDT, la seule manière d'améliorer le service rendu aux usagers est de maintenir un véritable réseau de proximité de plein exercice et de pleine compétence et de mettre les moyens en adéquation avec les objectifs affichés. Nous dénonçons le fossé qui se creuse de plus en plus, sous le diktat de la modernité, de la dématérialisation et de la numérisation, entre l'administration du XXI^e siècle et tous les usagers, ballottés au gré des annonces et réformes incessantes en tout genre.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- l'arrêt immédiat du plan Darmanin de destruction de la DGFIP,**
- les créations d'emplois nécessaires à l'exercice de nos missions,**
- la fin du gel du point d'indice et la revalorisation des salaires,**
- l'amélioration de nos conditions de travail,**
- le maintien de tous nos droits et toutes nos garanties mis à mal par la Loi de transformation de la Fonction Publique.**